

J'accuse... !
Lettre au Pontife Romain
Par le Père Janvier Gbénou (nom de plume : Father Jesusmary Missigbètò)
fatherjmm@gmail.com / Twitter, Facebook, YouTube : @fatherjesusmary

Lettre au Pape François
Pontife Romain

—
Cher père,

Me permettez-vous, dans mon amour pour Jésus (*Vérité Eternelle du Père*), pour l'Eglise et pour vous, d'écrire la présente lettre ouverte pour attirer votre attention, une fois de plus, sur le fait que vous n'avez pas encore corrigé les erreurs et hérésies de votre magistère qui ont changé la morale et la doctrine chrétiennes à travers le relativisme et l'éthique de situation (cf. *Code de Droit Canonique 751 ; Robert Spaemann, interview du 29 avril 2016 avec Anian Christoph Wimmer de Catholic News Agency*) ? Sincèrement, il faut vous être reconnaissant car votre pontificat a attiré l'attention sur la place du cœur et de la tendresse dans les relations avec le prochain, le soin des pauvres et des marginalisés, la miséricorde et la compréhension des pasteurs envers les pécheurs, etc. Citons aussi les belles pages d'encycliques, exhortations, lettres et homélies qui contiennent des textes précieux tels que le passage d'Amoris laetitia sur l'hymne à la charité de Saint Paul. Le Pape Saint Jean-Paul II nous a appris à prier avec l'âme. Le Pape Benoît XVI nous a appris à penser avec la tête. Et le Pape François a voulu nous apprendre à aimer avec le cœur. A-t-il réussi ? Non. En réalité, depuis 2016, différentes erreurs sont apparues dans l'enseignement officiel de l'Eglise et ont créé une crise de confiance des fidèles catholiques envers vous, parce que, pour vraiment aimer Dieu et le prochain, leur cœur a besoin de la vérité comme lumière de l'intelligence et de la prière comme nourriture de l'âme. Etes-vous conscient de vos erreurs ? Si la réponse est NON, n'y a-t-il pas chez vous un manque d'humilité à écouter la correction filiale (cf. *Galates 2, 11-14 ; Saint Thomas d'Aquin, Somme Théologique II-II, q.33, a.4*) de nombreux fils de l'Eglise (*évêques, prêtres, professeurs d'université et experts en théologie et morale*) qui ont attiré votre attention sur ces différentes erreurs (cf. *Lettre Ouverte au Collège des Cardinaux, juillet 2016, 45 signataires ; Correction Filiale au Pape François, juillet 2017, 62 signataires ; Lettre Ouverte aux Evêques, avril 2019, 20 signataires ; ma correction filiale, 29 juin 2023*) ? Si la réponse est OUI, pourquoi refusez-vous de corriger des erreurs qu'il est urgent de corriger pour éviter que les fidèles catholiques ne commettent des actes gravement immoraux ? Avec cette lettre, je n'appelle pas le peuple chrétien à se soulever mais le pape chrétien à soulever son humilité...

Le 19 mars 2016, à propos des personnes divorcés remariées, vous avez affirmé que « dans ces situations, connaissant et acceptant la possibilité de cohabiter "comme frère et sœur" que l'Eglise leur offre, beaucoup soulignent que s'il manque certaines manifestations d'intimité "la fidélité peut courir des risques et le bien des enfants être compromis" » (*Amoris laetitia note 329*). Le 5 septembre 2016, avec les évêques de la Région Pastorale de Buenos Aires, vous avez affirmé que « l'engagement à vivre dans la continence peut être proposé. *Amoris laetitia* n'ignore pas les difficultés de cette option... l'option ci-dessus peut en fait ne pas être réalisable ». Le 5 juin 2017, vous avez ordonné que ces trois phrases soient publiées comme « *Magisterium authenticum* » (*Acta Apostolicae Sedis 108 ; pp. 1071-1074 ; www.vatican.va/archive/aas/documents/2016/acta-ottobre2016.pdf*). Depuis quand a-t-on vu un pape affirmer que la vertu de chasteté est une option et présenter la fidélité et le bien des enfants comme excuses pour commettre l'adultère ou la fornication, actes intrinsèquement et moralement mauvais ? Jamais ! Vous avez ainsi permis que certains catholiques reçoivent la Sainte Eucharistie sans repentir de leurs péchés graves. Vous êtes tombé dans trois hérésies : rejet de l'universalité du sixième commandement (cf. *Catéchisme de l'Eglise Catholique 1956, 1958*) ; rejet du caractère absolu du sixième commandement (cf. *Exode 20, 14 ; Marc 10, 11-12*) ; rejet de la résolution de lutter pour éviter le péché, qui est une condition absolument nécessaire pour recevoir le Sacrement de la Confession (cf. *Concile de Trente, Doctrine sur le Sacrement de Pénitence, 14ème session, 25 novembre 1551, DS 1676 et 1678 ; Catechismo di San Pio X, Della Dottrina Cristiana, Parte IV, 731 ; Catéchisme de l'Eglise Catholique 1451 ; Compendium du Catéchisme de l'Eglise Catholique 303 ; Jean Paul II, Familiaris consortio 84 ; Document de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, 14 septembre 1994 ; Tradimento della sana dottrina attraverso "Amoris laetitia", Tullio Rotondo, mars 2022 ; ma 2ème lettre ouverte*).

Le 10 décembre 2018, avec le Cardinal Luis Francisco Ladaria Ferrer SJ (*Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi*) et l'Archevêque Giacomo Morandi (*Secrétaire*), vous avez autorisé l'hystérectomie (*ablation de l'utérus*) en prétextant l'accord des médecins expérimentés qui assureraient qu'aucune grossesse future ne pourrait arriver à terme. Depuis quand a-t-on vu un pape accepter une telle pratique ? Jamais ! L'état de l'utérus ne comportant aucun danger présent ni futur pour la santé de la femme, vous avez ainsi permis une stérilisation directe, acte intrinsèquement et moralement mauvais (cf. *Humanae vitae 14 ; Document de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, 31 juillet 1993*), enseigné aujourd'hui dans les universités catholiques et pratiqué dans les hôpitaux catholiques. C'est aussi la première mesure antinataliste de l'Eglise Catholique et la première erreur de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (cf. *ma 3ème lettre ouverte*). Vous êtes tombé dans une hérésie : rejet de la loi divine sur la procréation (cf. *Genèse 1, 28 ; 38, 9-10*).

Le 4 février 2019, aux Emirats Arabes Unis, vous avez signé avec Ahmed el-Tayeb, Imam d'Al-Azhar, une déclaration sur la fraternité humaine contenant la phrase suivante : « *Le pluralisme et les diversités de religion, de couleur, de sexe, de race et de langue sont une sage volonté divine, par laquelle Dieu a créé les êtres humains* ». Cette phrase confond la permission de Dieu et la volonté de Dieu. Dire que Dieu a permis l'existence d'une diversité de religions est vrai parce que Dieu respecte la liberté humaine même lorsqu'elle se trompe en créant une religion qui n'est pas celle voulue par Dieu. En revanche, il est faux de dire que Dieu a voulu par sa volonté positive qu'il y ait une diversité de religions. En effet, certaines religions pratiquent le mal, par exemple l'idolâtrie ou la prostitution sacrée. Or, Dieu ne peut pas vouloir le mal. Depuis quand a-t-on vu un pape faire une telle déclaration ? Jamais ! Vous avez ainsi accepté un relativisme religieux qui met toutes les religions sur le même plan et nie la spécificité du christianisme comme religion suprême voulue par Dieu (*il n'y a pas de salut en dehors de Jésus-Christ*). Voilà pourquoi vous avez participé à l'idolâtrie de trois cérémonies païennes (*4 octobre 2019 avec la Pachamama, 25 et 27 juillet 2022 avec les autochtones du Canada*), acte intrinsèquement et moralement mauvais (cf. *ma 5ème lettre ouverte*). Vous êtes tombé dans deux hérésies : rejet de la bonté de la volonté divine (cf. *Genèse 1, 31*) ; rejet de l'unicité de la mission salvifique du Christ (cf. *Jean 14, 6 ; Dominus Iesus 13*).

Le 21 octobre 2020, dans le documentaire international 'Francesco' (*disponible sur Discovery+ Channel depuis le 28 mars 2021*), vous avez appelé publiquement à l'adoption des lois de cohabitation civile homosexuelle en disant : « *Ce que nous devons faire c'est une loi de cohabitation civile ; ils ont le droit à être couverts légalement. J'ai défendu cela.* » Vous avez accepté que ce documentaire soit réalisé par votre ami Evgeny Afineevsky, homosexuel militant et réalisateur en 2009 d'un film faisant la promotion de l'homosexualité (*Oy Vey ! Mon fils est gay !*). Le 15 septembre 2021, le 5 février 2023 et les 10-11 mars 2023, vous avez demandé ces mêmes lois en prétextant le partage juridique d'avantages socioéconomiques. Depuis quand a-t-on vu un pape agir de cette façon en demandant à l'humanité d'adopter des lois

de cohabitation homosexuelle ? Jamais ! Vous avez ainsi commis l'erreur papale la plus médiatisée et « *un acte gravement immoral* » (*Document de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, 3 juin 2003*), en autorisant une cohabitation sexuelle intrinsèquement mauvaise. En fait, vous avez éliminé trois aspects importants concernant les homosexuels. Le premier aspect c'est la distinction entre les '*lois de cohabitation*' et les '*lois de protection*'. Les lois de cohabitation sont liées à l'idéologie LGBTQ, tandis que les lois de protection sont liées à la discrimination humaine. Il existe des lois de protection pour les enfants, les femmes, les handicapés, les migrants, les prisonniers, etc. Toutes ces personnes ont droit à une considération et à un traitement humain, ce qui n'exige pas de lois de cohabitation sexuelle (*cf. ma 1ère lettre ouverte*). Le deuxième aspect c'est que les homosexuels peuvent recourir « *au droit commun pour régler les questions juridiques d'intérêt réciproque* » (*Document de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, 3 juin 2003*), ce qui n'exige pas de lois de cohabitation sexuelle. Le troisième aspect c'est le principe moral qui demande d'éviter les occasions proches de péché et de les rendre lointaines (*cf. Ecclésiastique 21, 2 ; Matthieu 5, 29-30 ; Marc 9, 43-48 ; Catéchisme de l'Eglise Catholique 2340, 2359 ; Adolphe Tanqueray, Précis de Théologie Ascétique et Mystique 36, 83, 215, 262, 326, 333, 362, 587, 636, 638-641, 706, 745, 755, 827, 876, 878-879, 912, 919, 957-958, 963, 1026, 1107-1108, 1111, 1336*). Vous êtes tombé dans deux hérésies : rejet de la loi divine sur le mariage entre l'homme et la femme (*cf. Genèse 2, 24 ; 18, 20*) ; rejet de la résolution d'éviter les occasions de péché, qui est une condition absolument nécessaire pour recevoir le Sacrement de la Confession (*Catechismo di San Pio X, Della Dottrina Cristiana, Parte IV, 735, 738-739*).

Le 15 septembre 2021, en prétextant que « *la Communion n'est pas une récompense pour les parfaits* » (*conférence de presse de retour du voyage en Slovaquie*), vous avez autorisé que tous les politiciens publiquement pro-avortement reçoivent la Sainte Eucharistie sans nécessité pour eux de rejeter leur attachement à l'avortement (*cf. ma 4ème lettre ouverte*). Depuis quand a-t-on vu un pape donner une telle autorisation ? Jamais ! Vous avez ainsi permis que certains catholiques reçoivent la Sainte Eucharistie sans repentir de leurs péchés graves et avez manqué à votre devoir de pasteur devant former la conscience des chrétiens au bien moral (*Lumen Gentium 25, Code de Droit Canonique 749*). Vous êtes tombé dans deux hérésies : rejet de la nécessité du Sacrement de Pénitence pour accéder à l'Eucharistie en cas de péché grave (*cf. 1 Corinthiens 11, 27-29 ; Code de Droit Canonique 915, 916, 1347§2*) ; rejet de la gravité morale de l'avortement, acte intrinsèquement et moralement mauvais (*cf. Exode 20, 13 ; Deutéronome 19, 10*).

Parvenus au terme de ce rappel, je porte, avec humilité et respect, les accusations suivantes devant le Collège des Evêques et chaque évêque, le Collège des Cardinaux et chaque cardinal, les Conférences Episcopales de tous les pays, le Tribunal Suprême de la Signature Apostolique, le Tribunal de la Rote Romaine, le Dicastère pour les Evêques et le Dicastère pour la Doctrine de la Foi. J'accuse le Pape François, le Cardinal Luis Francisco Ladaria Ferrer SJ et l'Archevêque Giacomo Morandi d'avoir provoqué la première erreur de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, en autorisant une stérilisation directe par hystérectomie. J'accuse le Pape François de ne pas reconnaître que certains actes (*adultère, stérilisation, idolâtrie, homosexualité, avortement*) sont intrinsèquement mauvais et ne pourront jamais être moralement acceptables en raison de circonstances atténuantes ou parce qu'ils contiennent des "*éléments positifs*" (*cf. Catéchisme de l'Eglise Catholique 1756 ; Thomas d'Aquin, Opuscula Theologica II 1168 ; Jean-Paul II, Veritatis splendor 81-83*). J'accuse le Pape François d'avoir changé la morale et la doctrine chrétiennes à travers le relativisme (*moral, sexuel, religieux*) et l'éthique de situation et d'être tombé dans les hérésies citées plus haut. J'accuse le Pape François de vouloir continuer ce changement en profondeur avec le prochain Synode sur la synodalité (*octobre 2023 et 2024*), en ayant donné le droit de vote à plusieurs participants favorables à la contraception, fornication, adultère, fécondation in-vitro, avortement, lois de cohabitation homosexuelle, bénédiction des couples homosexuels, euthanasie, mariage des prêtres et ordination sacerdotale des femmes. Sinon, comment comprendre que l'éminent Cardinal Robert Sarah, actuellement l'évêque africain le plus connu, ayant travaillé de longues années au Vatican, et opposé au relativisme et à l'éthique de situation, ne soit pas invité au Synode ? J'accuse enfin les cardinaux, évêques et prêtres suivants d'avoir, comme le Pape François, une mentalité acceptant le relativisme et l'éthique de situation et d'être tombés dans une ou plusieurs hérésies : Pietro Parolin, Walter Kasper, Francesco Coccopalmerio, Lorenzo Baldisseri, Christoph Schönborn, Agostino Vallini, Luis Francisco Ladaria Ferrer SJ, Matteo Maria Zuppi, Marcello Semeraro, Blase Cupich, Reinhard Marx, Óscar Maradiaga, Georg Bätzing, Helmut Dieser, Dieter Geerlings, Franz-Josef Bode, Peter Kohlgraf, Heinrich Timmerevers, Joseph Tobin CSsR, Wilton Gregory, Robert McElroy, José Tolentino de Mendonça, Jean-Claude Hollerich SJ, Peter Turkson, Mario Grech, Víctor Manuel Fernández, Américo Aguiar, Charles Scicluna, Giacomo Morandi, Michael Jackels, John Wester, Paul Dempsey, Johann Bonny, Franz-Joseph Overbeck, Bruno Forte, Marcelo Sánchez Sorondo, Sergio Alfredo Fenoy, John Stowe, Vincenzo Paglia, Joseph Maria Bonnemain, Timothy Radcliffe OP, Arturo Sosa SJ, Antonio Spadaro SJ, Thomas Reese SJ, James Martin SJ, Maurizio Chiodi, Philippe Bordeyne, Adriano Oliva, Roy Donovan, Gerry O'Connor, Tim Hazelwood, John Collins, Jorge Ignacio García Cuerva.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je m'expose à des sanctions du Vatican. Et c'est volontairement que je m'expose. En fait, ces sanctions seraient injustes et constitueraient un abus de pouvoir du Vatican pour étouffer la vérité. Je suis obligé de publier la vérité que tous les fidèles catholiques (*1,3 milliards*) ont le droit de savoir. Je suis obligé d'obéir au huitième commandement du Décalogue en évitant le péché d'adulation (*Catéchisme de l'Eglise Catholique 2480*). Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen public pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice. En effet, si la justice vaticane est vraiment juste, ce sont ces personnes accusées qui devraient être sanctionnées, conformément au Code de Droit Canonique, parce qu'elles ont diffusé dans l'Eglise des erreurs morales et doctrinales (*1364*), scandalisé le monde avec ces erreurs (*1339*), et utilisé un documentaire international pour encourager l'humanité à adopter des lois de cohabitation homosexuelle (*1369*). Jésus a dit : « *Quand vous parlez, dites "Oui" ou "Non". Tout le reste vient du Malin* » (*Matthieu 5, 37*). Si les personnes accusées refusent l'accusation, qu'elles veuillent bien accepter de répondre publiquement par OUI ou par NON aux cinq questions suivantes : 1) *Est-il moralement bon d'affirmer que « l'engagement à vivre dans la continence » est une « option » ?* 2) *Est-il moralement bon de pratiquer une hystérectomie (ablation de l'utérus) quand l'état de l'utérus ne comporte aucun danger présent ou futur pour la santé de la femme ?* 3) *Est-il moralement bon qu'un chrétien, un prêtre, un évêque ou un pape prenne l'initiative de demander des lois de cohabitation homosexuelle ?* 4) *Est-il moralement bon qu'un chrétien participe à des rites païens ?* 5) *Est-il moralement bon de donner le Sacrement de l'Eucharistie à tous les politiciens publiquement pro-avortement qui ne renoncent pas à l'avortement ?* Evidemment, la réponse à ces cinq questions est NON. Tous les fidèles catholiques le savent. Même le dernier baptisé ayant un minimum de formation chrétienne orthodoxe le sait. Même les non-catholiques ayant un minimum de connaissance de la loi morale naturelle et de l'enseignement catholique le savent. Si la réponse des personnes accusées est aussi NON, alors qu'elles expliquent publiquement pourquoi elles ont eu des paroles et des actions contraires à cette réponse. Je n'ai qu'une passion, l'amour de Jésus et Marie, de l'Eglise, du pape et de l'humanité. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en procès canonique et que le jugement ait lieu au grand jour (*cf. Jean 3, 19-21*) ! J'attends. Veuillez agréer, cher père, l'assurance de mon profond respect et de mes prières quotidiennes pour que vous acceptiez enfin de répondre aux '*Dubia*' des Cardinaux Walter Brandmüller, Raymond Leo Burke, Carlo Caffarra et Joachim Meisner (*19 septembre 2016*), ainsi qu'aux cinq questions que je viens de poser.